



Crésus Comptabilité

20.5.4 - Tri

20.5.4 - Tri

Les options dans le rectangle *Tri par* déterminent l'ordre dans lequel les centres d'analyse sont affichés :

- *Numéro* trie par le numéro de code analytique
- *Titre* trie par le libellé du code analytique
- *Montant* trie par le montant affiché. Les montants des charges sont considérés comme négatifs et les montants de produits comme positifs.
- *Produits/charges séparés* :
Lorsque cette option est cochée, Cresus Comptabilité affiche d'abord les charges (centres ayant un solde négatif) indépendamment du type de tri choisi.